(*Circulaire.*)

Archevêché de Québec,
11 Janvier 1868.

Monsieur le Curé,

Vous connaissez les services éminents rendus récemment à la cause de l'Eglise par les braves volontaires de tous les pays qui, au moment du danger, étaient allés s'enrôler dans les troupes pontificales. Le Canada avait l'honneur de compter deux de ses nobles enfants parmi ces jeunes héros ; et ce n'est pas sans un légitime orgueil que vous avez appris combien ils se sont distingués sur le champ de bataille, où ils ont recueilli de glorieuses blessures.

Un grand nombre de ces courageux soldats ont trouvé la mort en combattant contre les ennemis de l'Eglise ; mais un nombre plus considérable encore s'offrent pour aller les remplacer, et brûlent du désir de sacrifier leur vie pour opposer une barrière aux nouvelles invasions dont on menace le S. Siége.

Le Canada ne veut pas demeurer en arrière dans cette manifestation de dévouement à l'égard du Chef de l'Eglise. Vous avez appris par les journaux le mouvement qui se fait à ce sujet à Montréal. Quant au diocèse de Québec, trois de ses enfants sont déjà partis pour se joindre aux défenseurs du vicaire de Jésus-Christ. Un très-grand nombre d'autres, animés de la même ambition, parmi ceux surtout qui ont suivi les exercices militaires, viennent chaque jour offrir leurs services, et seraient prêts à partir immédiatement pour Rome, s'ils avaient les moyens de s'y rendre.

J'ai lieu de croire que les fidèles du diocèse tiendront à honneur de se faire représenter en proportion de leurs ressources, dans les rangs de cette milice sacrée. Ils s'estimeront heureux de faire les sacrifices nécessaires pour obtenir ce privilége, car il s'agit non-seulement de payer les frais de voyage (d'aller et de retour) des jeunes gens qui seront choisis pour grossir de la sorte les phalanges des soldats de l'Eglise, mais encore ceux de leur équipement et de leur soutien, pendant les deux années qu'ils sont supposés devoir être attachés à l'armée pontificale.

A cette fin je vous prie d'annoncer qu'une collecte sera faite dans votre paroisse d'ici au trois Février prochain. Cette collecte faite à domicile aurait

sans doute plus de succès ; mais si les circonstances empêchaient qu'elle eût lieu de cette manière, vous la remplaceriez par une collecte dans l'église, annoncée au prône huit jours d'avance.

Il se trouve dans chaque paroisse des personnes que la Divine Providence a favorisées davantage des dons de la fortune. Vous jugerez peut-être à propos de les inviter à encourager d'une manière spéciale la bonne œuvre proposée à tous. Vous pourriez leur citer l'exemple de tant de familles chrétiennes en Europe qui ont réclamé la faveur d'entretenir, chacune à leurs frais, un des généreux volontaires de la milice du S. Siége.

Dans tous les cas vous voudrez bien envoyer le produit de votre collecte à l'Archevêché, à l'adresse de M. Gauvreau, d'ici au quinze du dit mois de Février, au plus tard.

Je prie le Dieu des armées qu'il bénisse les paroles que vous adresserez à votre peuple, pour l'inviter à favoriser par de généreuses contributions la plus noble et la plus sainte des causes.

Je demeure avec un bien sincère attachement,

Monsieur le Curé,

Votre très-humble et très-obéissant serviteur,

† C. F. ARCHEVÊQUE DE QUÉBEC.

P. S.—Si vous ne trouviez pas d'occasion favorable, avant le 15 Février, pour envoyer l'argent ainsi recueilli, veuillez faire savoir à M. Gauvreau quel est le montant sur lequel on peut compter.

† C. F. A. Q.